



## Conditions d'adhésion

La création d'un compte en ligne est obligatoire pour pouvoir adhérer.

L'adhésion à l'association est obligatoire afin de participer à l'une de nos activités ou pour soutenir notre fonctionnement et nos événements, sportifs, festifs et militants.

Cette adhésion se fait exclusivement en ligne et est réputée valide une fois :

- le formulaire intégralement complété ;
- le paiement de la cotisation réglé ;
- les documents éventuellement nécessaires (certificat médical, justificatif d'un tarif réduit) réceptionné.

L'adhésion est conclue pour une période de 12 mois allant du 1er Septembre au 31 Août de l'année suivante.

Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise. Aucun remboursement de cotisation ne peut être exigé en cas de démission, d'exclusion ou de décès d'un membre en cours d'année.

Des tarifs préférentiels sont accordés sur présentation d'un justificatif :

- aux étudiants (carte d'étudiant pour l'année scolaire en cours)
- aux demandeurs d'emploi (attestation datée du mois en cours)
- aux bénéficiaires du RSA (avis de paiement du mois précédent)
- aux bénéficiaires de l'AAH (avis de paiement du mois précédent)

Toute demande d'adhésion incomplète ou erronée est automatiquement annulée lors de son contrôle.

L'adhésion à l'association ne remplace pas l'adhésion aux différentes fédérations sportives, qui peuvent être prises individuellement par les adhérents.